



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plan social chez Michelin

Question au Gouvernement n° 134

Texte de la question

PLAN SOCIAL CHEZ MICHELIN

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne Le Hénanff.

Mme Anne Le Hénanff . La rumeur courait depuis plusieurs semaines ; depuis ce matin, c'est officiel : malgré les efforts engagés, la direction du groupe Michelin a confirmé l'arrêt de la production d'ici 2026 sur les sites de Cholet et de Vannes.

La fermeture du site de Vannes, qui avait fêté ses 60 ans l'année dernière, est un choc et provoque une profonde tristesse, tant le lien entre la ville et l'usine qui a accueilli des générations de salariés est fort. Après une diminution des effectifs – 112 personnes en moins depuis 2019 –, ce sont quelque 300 salariés qui vont perdre prochainement leur emploi. Je tiens à les assurer, ainsi que les équipes de direction, de mon soutien le plus total. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes HOR et SOC.)*

Cette fermeture intervient dans un contexte économique difficile pour le secteur depuis plusieurs années, marqué par une baisse de la compétitivité du marché français et une vive concurrence du marché mondial, dont les répercussions affectent plus que jamais nos territoires. Cette fermeture intervient surtout dans un contexte de hausse du chômage dans notre pays. Alors que nous sommes en plein examen budgétaire et que l'état de nos finances publiques impose rigueur et responsabilité, nous entendons certains de nos collègues prôner des hausses de fiscalité pour nos entreprises. *(Mme Delphine Lingemann applaudit.)*

Ces surcharges fiscales, ajoutées aux nombreuses normes auxquelles elles doivent déjà faire face, ne feraient que mettre en péril nos entreprises : hausse des coûts fixes, perte de compétitivité, licenciements, fermetures !

Monsieur le ministre délégué chargé de l'industrie, comment le Gouvernement entend-il accompagner les salariés, aux côtés du groupe Michelin ? Quelles garanties pouvez-vous apporter aux entreprises françaises et à leurs salariés, dans le contexte budgétaire actuel ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Marc Ferracci, *ministre délégué chargé de l'industrie* . Vous l'avez dit, notre première réaction face aux annonces qui ont été faites ce matin concernant les sites de Cholet et de Vannes, c'est le soutien aux salariés. Nous prêterons la plus grande attention à l'accompagnement social – cette question était au cœur des discussions que nous avons eues au cours des dernières heures avec la direction de Michelin. Il s'agit d'obtenir des conditions de séparation dignes pour les salariés et d'assurer leur reclassement, peut-être leur reconversion, soit en interne, soit à l'extérieur de l'entreprise, et si possible dans le même territoire, car chacun sait qu'il est très difficile de quitter son territoire et que cela crée beaucoup d'anxiété.

Dans les prochains jours, nous allons mettre toutes les parties prenantes autour de la table, afin de trouver des solutions d'accompagnement pour les salariés, mais aussi des solutions pour le site. Il importe en effet d'avoir une stratégie de réindustrialisation et de revitalisation des sites concernés. Nous avons échangé hier soir encore avec les élus du territoire. Notre but, c'est de trouver des repreneurs. Le site de Vannes, dont je sais qu'il vous tient beaucoup à cœur, est suffisamment attractif pour susciter l'intérêt de repreneurs potentiels. Avec les services de l'État, la direction interministérielle aux restructurations d'entreprises et les chambres de commerce, nous allons engager tous les moyens nécessaires pour trouver des repreneurs qui garantissent, comme la direction de Michelin s'y est engagée, qu'il y aura sur ce site plus d'emplois recréés que détruits. C'est l'objectif que nous visons et nous serons très exigeants là-dessus.

Le diagnostic que vous faites est tout à fait juste. La filière automobile a deux défis majeurs à relever : une compétition féroce, qui nous est faite en particulier par les véhicules chinois sur l'électrique, et une transition qu'il faut assumer du véhicule thermique vers le véhicule électrique. Ces deux défis, nous allons les relever ensemble dans un cadre européen. Je l'ai indiqué, nous allons faire dans les prochaines semaines des propositions en faveur d'un plan global, à l'échelle européenne, de soutien à la filière automobile.

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)

Données clés

Auteur : [Mme Anne Le Hénauff](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 134

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2024